



## CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2017

Le 10 avril 2017 à 19h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 4 avril 2017

**Etaient présents** : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 10

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 20 mars 2017.

### **1. Vote des taux d'imposition 2017 :**

Chaque année, il convient de voter les taux des 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune. Le Conseil décide de reconduire pour 2017 les mêmes taux d'imposition, à savoir :

10,93 % pour la taxe d'habitation,

10,20 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,

38,18 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le produit fiscal prévisionnel de 2017 est estimé à 72 034 euros.

### **2. Budget principal : Affectation des résultats**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :**

- un excédent de fonctionnement de :	26 524.70 €
- un excédent reporté de :	107 947.05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	137 471.75 €
- un déficit d'investissement de :	23 583.39 €
- un déficit des restes à réaliser de :	13 978.00 €
Soit un besoin de financement de :	37 561.39 €

**DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :**

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT</b>	<b>137 471.75 €</b>
<b>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</b>	<b>37 561.39 €</b>
<b>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</b>	<b>99 910.36 €</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT</b>	<b>23 583.39 €</b>

### 3. Budget annexe assainissement : Affectation des résultats

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	8 136.66 €
- un excédent reporté de :	38 771.05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	46 907.71 €
- un excédent d'investissement de :	14 800.34 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un excédent de financement de :	14 800.34 €

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCEDENT</b>	<b>46 907.71 €</b>
<b>AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)</b>	<b>46 907.71 €</b>
<hr/>	
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT</b>	<b>14 800.34 €</b>

### 4. Budget principal : vote du budget primitif 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen du projet de budget pour l'exercice 2017,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

#### Investissement

Dépenses :	78 593.00 €
Recettes :	92 571.00 €

#### Fonctionnement

Dépenses :	344 615.00 €
Recettes :	344 615.00 €

Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>	
Dépenses :	92 571.00 € (dont 13 978.00 € de RAR)
Recettes :	92 571.00 € (dont 0.00 € de RAR)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses :	344 615.00 € (dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	344 615.00 € (dont 0.00 € de RAR)

### 5. Budget annexe « assainissement » : vote du budget primitif 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après examen du projet de budget pour l'exercice 2017,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2017 :

#### Investissement

Dépenses :	45 322.00 €
Recettes :	45 322.00 €

**Fonctionnement**Dépenses : **71 666.00 €**Recettes : **71 666.00 €**

	Pour rappel, total budget :	
<b>Investissement</b>		
Dépenses :	<b>45 322.00 €</b>	(dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	<b>45 322.00 €</b>	(dont 0.00 € de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	<b>71 666.00 €</b>	(dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	<b>71 666.00 €</b>	(dont 0.00 € de RAR)

**- Questions et informations diverses :**

- M. LE DARD informe que la batterie et les électrodes du défibrillateur ont été remplacées.
- M. BECK : Les règlements de l'ensemble des affouagistes ont été réceptionnés en mairie.
- M. CRETIN informe que, suite à l'accumulation de dépôts sauvages, un grand nettoyage a été entrepris sur le terrain en face du cimetière et l'idée d'un nouvel aménagement paysager a germé. Un article sera publié dans le prochain bulletin municipal pour informer la population et interdire tout dépôt de déchets sur le site.

La séance est levée à 20h45.

Prochaine séance le lundi 22 mai 2017 à 19h00

## SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 10 avril 2017

<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	
<b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>	